

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 98

14 janvier 2006

SOMMAIRE

AC Lux S.A., Strassen	4667	FT Feedtrade S.A., Luxembourg	4685
AC Lux S.A., Strassen	4667	GE Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	4700
Aidec Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	4664	GE Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	4658
Aktiva Alternative Investments S.A., Luxembourg	4685	GECGE Kosik Investors, S.à r.l., Münsbach	4689
Alias Mustang International S.A., Luxembourg	4702	GECGE Kosik Investors, S.à r.l., Münsbach	4689
Alias Mustang International S.A., Luxembourg	4702	GECGE Wisniowy F Investors, S.à r.l., Münsbach	4687
Angeli, S.à r.l., Dudelange	4668	GECGE Wisniowy F Investors, S.à r.l., Münsbach	4687
Atmosfaehr S.A.H., Luxembourg	4703	Generalpart, Sicav, Luxembourg	4662
Atmosfaehr S.A.H., Luxembourg	4703	Gomareal S.A., Howald	4670
Atmosfaehr S.A.H., Luxembourg	4704	Hampden Investments S.A., Luxembourg	4659
Atmosfaehr S.A.H., Luxembourg	4704	Helier Investissements S.A., Luxembourg	4665
Atmosfaehr S.A.H., Luxembourg	4704	Helier Investissements S.A., Luxembourg	4665
Atmosfaehr S.A.H., Luxembourg	4704	Iako S.A., Luxembourg	4667
BE Holdings S.A., Luxembourg	4666	ICM Diversified Alpha Funds, Sicav, Luxembourg	4666
BE Holdings S.A., Luxembourg	4666	Immo EVP, S.C.I., Luxembourg	4701
Beta Lux Selection, Sicav, Luxembourg	4662	Immobilier des Arts S.A., Luxembourg	4661
Boelekes Plus S.A., Luxembourg	4669	Immobilier des Arts S.A., Luxembourg	4661
Boston Scientific, S.à r.l., Luxembourg	4689	Impresa S.A., Luxembourg	4703
Bowelux, S.à r.l., Wickrange	4670	Information Integrity (Luxembourg), S.à r.l., Helmdange	4688
BSC Capital, S.à r.l., Luxembourg	4686	Inimm Due, S.à r.l., Luxembourg	4664
C.M.P.B., S.à r.l., Luxembourg	4671	International Carbon and Minerals S.A., Luxembourg	4670
Cadu, S.à r.l., Dudelange	4668	Ipsen S.A., Luxembourg	4683
Castera, S.à r.l., Luxembourg	4687	Liberty Ermitage European Absolute Fund Sicav, Luxembourg	4684
Ciff Corporation S.A., Luxembourg	4700	Liberty Ermitage Global Strategy Fund Sicav, Luxembourg	4687
Compagnie de Participations Industrielles et Agricoles S.A., Luxembourg	4672	Lieb S.A., Luxembourg	4689
Compagnie de Participations Industrielles et Agricoles S.A., Luxembourg	4672	Logic S.A., Luxembourg	4690
Counciltation Holding S.A., Bertrange	4671	Logic S.A., Luxembourg	4700
Due, S.à r.l., Dudelange	4668	LS Alloys S.A., Steinfort	4668
Ecomail Luxembourg, S.à r.l., Filsdorf	4683	Lupcin-Lux S.A., Huldange	4688
Eximp Roger Greden, S.à r.l., Luxembourg	4671	Lupcin-Lux S.A., Huldange	4688
Fashion One Participations, S.à r.l., Luxembourg	4660	Malux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	4668
Fidessa (Luxembourg) S.A., Luxembourg	4667	Matrix St-Laurent-de-Mure, S.à r.l., Luxembourg	4676
Fitrugest Investments S.A., Luxembourg	4684	Molino Beverages Holding, S.à r.l., Luxembourg	4690
Focus Sicav, Luxembourg	4666	Molino Holding, S.à r.l., Luxembourg	4688
Fondation Possenhaus, Bech-Kleinmacher	4673		
Fondation Possenhaus, Bech-Kleinmacher	4674		
Fondation Possenhaus, Bech-Kleinmacher	4675		

Mondo International S.A., Luxembourg.....	4690	Reno-Hamm-Group Geschäftsführungs-GmbH, Luxembourg	4658
Nanterre TE, Nanterre TX et Nanterre G, S.e.n.c., Luxembourg	4672	Savannah Entreprises S.A., Luxembourg	4661
Nielsen Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	4664	Savannah Entreprises S.A., Luxembourg	4661
Nove Czech Investment Company, S.à r.l., Müns- bach	4686	Savannah Entreprises S.A., Luxembourg	4661
Nove Czech Investment Company, S.à r.l., Müns- bach	4686	Serem, S.à r.l., Bertrange	4683
Papiba, S.à r.l., Luxembourg	4663	Stratus Technologies Group S.A., Luxembourg ..	4660
Parfumerie Storck, S.à r.l., Bertrange	4670	Stratus Technologies International, S.à r.l., Luxem- bourg	4659
Pastificio Bolognese, S.à r.l., Luxembourg	4671	Strazer Invest S.A., Luxembourg	4660
Polclip Luxembourg S.A., Bertrange	4671	Tarvan Invest S.A., Luxembourg	4662
Praga Soparfi S.A., Luxembourg	4667	Tober S.A., Luxembourg	4686
Predica Europe S.A., Luxembourg	4684	Tragelux Constructions, S.à r.l., Mamer.....	4703
Predica Europe S.A., Luxembourg	4684	Tschingel S.A., Luxembourg	4659
Premier Cru International N.V. S.A., Luxembourg	4663	Vega International, S.à r.l., Luxembourg	4666
Promoland Holding S.A., Luxembourg.....	4669	Wagram Invest S.A., Luxembourg	4665
RD, S.à r.l., Frisange	4669	Wagram Investment S.A., Luxembourg.....	4665
Reno-Hamm-Group Geschäftsführungs-GmbH, Luxembourg	4702	Wasidor Finance S.A., Luxembourg	4663
		Zurich Soparfi, S.à r.l., Luxembourg	4664

GE INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 90.697.

EXTRAIT

En date du 27 juillet 2005, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Mme Chantal Ryan et tant que gérant B est acceptée avec effet au 27 juillet 2005.
- M. Fraser Kochan, manager, avec adresse professionnelle au 32 Reid Street, Colombia House, Hamilton, Bermuda BX HM 11 a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} septembre 2005.
- M. Pierre-Yves Monoyer, manager, avec adresse professionnelle au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} septembre 2005.

Luxembourg, le 27 août 2005.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079716.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.

H. R. Luxembourg B 109.412.

Erteilung von Prokura bei der RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH

Sehr geehrter Herr Renzenbrink,

hiermit erteilen wir Ihnen Prokura für die RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH mit der Maßgabe, dass Sie ermächtigt sind, die Gesellschaft insbesondere in ihrer Eigenschaft als persönlich haftende Gesellschafterin der HAMM-RENO-GROUP GmbH & Co. KG gemäß Gesellschaftsvertrag gemeinsam mit einem Geschäftsführer der RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH bei der Vornahme von gerichtlichen und außergerichtlichen Geschäften aller Arten und bei Rechtshandlungen, die der Betrieb des Handelsgewerbes mit sich bringt zu vertreten.

Die statutarischen Regelungen zur Geschäftsführung bei der HAMM-RENO-GROUP GmbH & Co. KG sind Ihnen bekannt.

Die Prokura kann jederzeit ohne Angabe von Gründen widerrufen werden.

Mit freundlichen Grüßen.

Für die Geschäftsführung / Für den Gesellschafter der RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH

Dr. M. Händle, P. Kaes / B. Scholtes

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095562.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

TSCHINGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.236.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 14 juin 2005 à 14.00 heures

Reconduction des mandats de Monsieur Reinald Loutsch, Madame Elise Lethuillier et Madame Maria Farias en tant qu'Administrateurs et de FIDUCIAIRE SIMMER & LERBOULET S.A., en tant que Commissaire aux comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(071977.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2005.

HAMPDEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 99.381.

Constituée par acte passé par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 416 du 20 avril 2004.

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2005

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société HAMPDEN INVESTMENTS S.A., tenue au siège social en date du 23 mai 2005, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1° Changement du siège social vers L-2210 Luxembourg, 38, bld Napoléon I^{er}.

2° Acceptation de la démission de trois membres du conseil d'administration:

- BURJASSOT INVESTMENTS CORP., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), Galerias Miami, Oficina 13, Barrio El Dorado;

- VERDE OLIVA WTX ROSADO S.A., ayant son siège social à Costa Rica, San José, Los Yoses;

- Monsieur Herbert Johanning Castillo, demeurant à Costa Rica, San José, La Uruca, Centro Comercial San José 2000 n° 7.

3° Acceptation de la démission de la société FIN-CONTRÔLE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont, comme commissaire aux comptes.

4° Nomination de trois nouveaux administrateurs:

- COSTALIN LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;

- BOULDER TRADE LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;

- VAL INVEST S.A., avec siège social à Jasmine Court, Regent Street, 35, Belize City, administrateur.

5° Nomination comme nouveau commissaire aux comptes:

- UHY FIBETRUST, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMPDEN INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079095.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

STRATUS TECHNOLOGIES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 68.655.

Les comptes annuels au 27 février 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00569, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079143.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

STRAZER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 99.372.

Constituée par acte passé par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 420 du 21 avril 2004.

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2005

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société STRAZER INVEST S.A., tenue au siège social en date du 23 mai 2005, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1° Changement du siège social vers L-2210 Luxembourg, 38, bld Napoléon 1^{er}.

2° Acceptation de la démission de trois membres du conseil d'administration:

- MONTOURSVILLE S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), Galerias Miami, Oficina 13, Barrio El Dorado;

- VERDE OLIVA WTX ROSADO S.A., ayant son siège social à Costa Rica, San José, Los Yoses;

- Monsieur Herbert Johanning Castillo, demeurant à Costa Rica, San José, La Uruca, Centro Comercial San José 2000 n° 7.

3° Acceptation de la démission de la société FIN-CONTRÔLE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont, comme commissaire aux comptes.

4° Nomination de trois nouveaux administrateurs:

- COSTALIN LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;

- BOULDER TRADE LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;

- VAL INVEST S.A., avec siège social à Jasmine Court, Regent Street, 35, Belize City, administrateur.

5° Nomination comme nouveau commissaire aux comptes:

- UHY FIBETRUST, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRAZER INVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079096.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FASHION ONE PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 65.325,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 103.912.

Par résolution datée du 19 août 2005, les associés de FASHION ONE PARTICIPATIONS, S.à r.l. ont nommé Christian Dosch, demeurant au 31, Myliusstrasse, D-60323 Frankfurt am Main, au poste de gérant classe A, pour une durée indéterminée, avec effet au 1^{er} septembre 2005, en remplacement de Peter Gangsted, gérant de classe A, démissionnaire au 1^{er} septembre 2005.

En conséquence, au 1^{er} septembre 2005, le conseil de gérance se compose comme suit:

- Christian Dosch (gérant classe A);

- Mirko Meyer Schoenherr (gérant classe A);

- Pascale Nutz;

- Stefan Oostvogels;

- Frank Matthias Przygodda.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079099.3/581/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

STRATUS TECHNOLOGIES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 68.862.

Les comptes annuels au 27 février 2005, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00568, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Signature.

(079145.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

SAVANNAH ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 88.777.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BI00751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(079176.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SAVANNAH ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 88.777.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2005, réf. LSO-BI00747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(079173.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SAVANNAH ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 88.777.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2005, réf. LSO-BI00748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(079172.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IMMOBILIERE DES ARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 68.159.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, réf. LSO-BI00749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(079178.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IMMOBILIERE DES ARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 68.159.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(079175.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

TARVAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 99.585.

Constituée par acte passé par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 464 du 3 mai 2004.

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2005

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société TARVAN INVEST S.A., tenue au siège social en date du 23 mai 2005, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1° Changement du siège social vers L-2210 Luxembourg, 38, bld Napoléon I^{er}.

2° Acceptation de la démission de trois membres du conseil d'administration:

- PAVILOSTA S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), Galerias Miami, Oficina 13, Barrio El Dorado;

- VERDE OLIVA WTX ROSADO S.A., ayant son siège social à Costa Rica, San José, Los Yoses;

- Monsieur Herbert Johanning Castillo, demeurant à Costa Rica, San José, La Uruca, Centro Comercial San José 2000 n° 7.

3° Acceptation de la démission de la société FIN-CONTRÔLE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont, comme commissaire aux comptes.

4° Nomination de trois nouveaux administrateurs:

- COSTALIN LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;

- BOULDER TRADE LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;

- VAL INVEST S.A., avec siège social à Jasmine Court, Regent Street, 35, Belize City, administrateur.

5° Nomination comme nouveau commissaire aux comptes:

- UHY FIBETRUST, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TARVAN INVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05116. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(079097.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

GENERALPART, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 31.958.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GENERALPART, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

P. Konsbruck / A. Laube

(079182.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BETA LUX SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.324.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BETA LUX SELECTION, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

P. Konsbruck / A. Laube

(079183.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

WASIDOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 99.373.

Constituée par acte passé par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 417 du 20 avril 2004.

Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2005

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société WASIDOR FINANCE S.A., tenue au siège social en date du 23 mai 2005, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1° Changement du siège social vers L-2210 Luxembourg, 38, bld Napoléon I^{er}.
 - 2° Acceptation de la démission de trois membres du conseil d'administration:
 - YUNASKA S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), Galerias Miami, Oficina 13, Barrio El Dorado;
 - VERDE OLIVA WTX ROSADO S.A., ayant son siège social à Costa Rica, San José, Los Yoses;
 - Monsieur Herbert Johanning Castillo, demeurant à Costa Rica, San José, La Uruca, Centro Comercial San José 2000 n° 7.
 - 3° Acceptation de la démission de la société FIN-CONTRÔLE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont, comme commissaire aux comptes.
 - 4° Nomination de trois nouveaux administrateurs:
 - COSTALIN LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;
 - BOULDER TRADE LIMITED, avec siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, administrateur;
 - VAL INVEST S.A., avec siège social à Jasmine Court, Regent Street, 35, Belize City, administrateur.
 - 5° Nomination comme nouveau commissaire aux comptes:
 - UHY FIBETRUST, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WASIDOR FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05110. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(079098.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2005.

PREMIER CRU INTERNATIONAL N.V., Société Anonyme.

Siège social: NL-1261 EK Blaricum, Binnenweg 1A.
Etablissement principal: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.762.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06877, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour PREMIER CRU INTERNATIONAL N. V., Société Anonyme

P. Bun

Administrateur

(079223.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PAPIBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.136.000,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 58.687.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06871, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour PAPIBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

H. de Graaf

Gérant

(079225.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

NIELSEN SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 94.125.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06867, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour NIELSEN SOPARFI, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(079228.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ZURICH SOPARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.965.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06863, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour ZURICH SOPARFI, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(079231.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

INIMM DUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 240.950,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 80.276.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06859, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(079233.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

AIDEC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.437.000,-

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.283.

Le bilan et le comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06856, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour AIDEC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(079235.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

HELIER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.457.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour HELIER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

Signature

Administrateur

(079239.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

HELIER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.457.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour HELIER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

Signature

Administrateur

(079242.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

WAGRAM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.853.

Extrait de la résolution prise par voie circulaire par le Conseil d'Administration en date du 15 juin 2005

- La société FINDI, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Carole Caspari, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

WAGRAM INVESTMENT S.A.

Signature / M. Limpens

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079379.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

WAGRAM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 102.277.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 29 août 2005

Monsieur De Bernardi Alexis, Monsieur Distefano Antonio et Monsieur Donati Régis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Kara Mohammed est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour WAGRAM INVEST S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079605.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

VEGA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.524.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(079303.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FOCUS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 58.056.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079389.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ICM DIVERSIFIED ALPHA FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 94.280.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079393.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 94.752.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour BE HOLDINGS S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(079400.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 94.752.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour BE HOLDINGS S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(079401.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IAKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.415.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour IAKO S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(079397.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PRAGA SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.486.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Pour PRAGA SOPARFI S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(079398.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FIDESSA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 57.196.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Dercksen

Administrateur

(079399.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

AC LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Strassen, 113, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 80.979.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(079405.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

AC LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Strassen, 113, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 80.979.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(079406.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 132, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.424.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Signature.

(079402.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

LS ALLOYS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8440 Steinfort, 71, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.463.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

(079407.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ANGELI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3441 Dudelange, 17, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 92.322.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 6 septembre 2005.

Pour ANGELI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(079482.3/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

DUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3569 Dudelange, 98, rue Tattenberg.
R. C. Luxembourg B 43.224.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 6 septembre 2005.

Pour DUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(079484.3/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

CADU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3511 Dudelange, 150, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 22.067.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 6 septembre 2005.

Pour CADU, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

V. Roman

(079485.3/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BOELEKES PLUS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 92.094.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 21 juillet 2005 que:

1. Le siège social de la société est transféré au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
2. La démission de FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables et fiscaux, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, de son poste de commissaire aux comptes a été acceptée.

En remplacement a été nommée, avec effet au 21 juillet 2005, la société CO-VENTURES S.A., sise à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

3. La démission des administrateurs et des administrateurs-délégués Monsieur Lucien H. Wilms, Madame Stéphanie Wilms et Monsieur John Weber a été acceptée.

En remplacement ont été nommés avec effet au 21 juillet 2005:

- Monsieur Gilles Jacquet, né à Saint Mard (Belgique) le 7 février 1965, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Kris Goorts, né le 17 mars 1972 à Leuven (Belgique), demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.709, sise 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2005, réf. LSO-BH07103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079470.3/984/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

RD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 99.611.

—
RECTIFICATIF

Suite à une erreur qui s'est glissée dans le texte de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2005, il y a lieu de lire Monsieur René Rassati au lieu de Monsieur René Passati.

Frisange, le 29 août 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079490.3/820/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PROMOLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 32.470.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 29 août 2005

Monsieur Schaus Adrien, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Angelo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PROMOLAND HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079608.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GOMAREAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 56.979.

En date du 10 mars 2004, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue par-devant notaire a décidé d'accepter la démission de Monsieur Claude Dierkens de sa fonction d'administrateur-délégué au 20 janvier 2004.

Luxembourg, le 18 août 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour GOMAREAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2005, réf. LSO-BH06948. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(079504.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PARFUMERIE STORCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 27.113.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PARFUMERIE STORCK, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHEFFE & MEISCH

Signature

(079517.3/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BOWELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 99, rue du Centre.

R. C. Luxembourg B 99.083.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour BOWELUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHEFFE & MEISCH

Signature

(079527.3/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

INTERNATIONAL CARBON AND MINERALS, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 9.772.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 24 août 2005

L'Assemblée Générale entérine la cooptation de Monsieur Philippe Wenner au poste d'administrateur, tel que décidé par le Conseil d'Administration en date du 18 octobre 2004.

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats d'administrateurs de Messieurs Pierre Schneider, Daniel Schneider et Philippe Wenner. Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2005.

L'Assemblée Générale nomme aux fonctions de commissaire aux comptes pour l'exercice 2005 la société MAZARS. Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00880. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(079555.3/1682/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

C.M.P.B., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 44.003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour C.M.P.B., S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(079529.3/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PASTIFICIO BOLOGNESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 17.696.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTIFICIO BOLOGNESE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH

Signature

(079530.3/597/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

COUNCEL TATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 40.142.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(079537.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

POLCLIP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 43.980.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2005, réf. LSO-BH07730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Association.

FIRELUX S.A.

Signature

(079539.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

EXIMP ROGER GREDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.698.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(079557.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

NANTERRE TE, NANTERRE TX ET NANTERRE G, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.750.

—
EXTRAIT

Avec effet au 4 juin 2003, un avenant au contrat du 20 mars 2003 a été signé entre (i) NANTERRE TX, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Royal, 8^e étage à L-2449 Luxembourg (NANTERRE TX, S.à r.l.), (ii) NANTERRE TE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Royal, 8^e étage à L-2449 Luxembourg (NANTERRE TE, S.à r.l.) et (iii) NANTERRE G, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 15, boulevard Royal, 8^e étage à L-2449 Luxembourg (NANTERRE G, S.à r.l.). Les modifications suivantes ont été apportées à la Société.

La Société a désormais pour objet social:

La Société est constituée en vue de la réalisation de l'objet suivant: accomplissement de (a) toutes les actions ou activités légales pour lesquelles une société en nom collectif peut être constituée selon le droit luxembourgeois et de (b) toutes les activités nécessaires ou accessoires à cette fin.

Les gérants de la Société sont les suivants:

- Thomas W. Blumenthal,
- David Harvey,
- Christophe Gammal.

Il sont nommés avec effet au 4 juin 2003 et pour une durée indéterminée.

Les pouvoirs des gérants sont les suivants:

Le Conseil de Gérance est seul compétent pour gérer l'activité et les affaires de la Société et prendre toutes les décisions y afférentes. Le Conseil de Gérance ou les Personnes désignées par le Conseil de Gérance, incluant les dirigeants et mandataires nommés par le Conseil de Gérance, sont autorisés à signer des documents engageant la Société. Dans les limites maximales autorisées par la loi luxembourgeoise, le Conseil de Gérance a le pouvoir d'accomplir tous les actes concernant la Société qui seraient, sinon, dévolus aux Associés en vertu du droit luxembourgeois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079553.3/253/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET AGRICOLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 20.031.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Signature

Mandataire

(079563.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES ET AGRICOLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 20.031.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Signature

Mandataire

(079565.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FONDATION POSSENHAUS, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-5404 Bech-Kleinmacher, 1, rue Aloyse Sandt.

R. C. Luxembourg G 27.

Constituée suivant acte reçu pardevant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher en date du 30 juillet 1993 statuts publiés au Recueil spécial du Mémorial C n° 489 du 19 octobre 1993.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

(exprimé en LUF)

	1999	1998
<i>Actif</i>		
Frais d'Établissement	0,-	0,-
Actif immobilisé		
immobilisations incorporelles	0,-	0,-
Immobilisations corporelles	0,-	0,-
Immobilisations financiers	0,-	0,-
Actif Circulant		
Créances	25.679,-	15.755,-
Avoirs en banques, CCP, Caisse	1.519.696,-	1.354.150,-
	<u>1.545.375,-</u>	<u>1.369.905,-</u>
Perte de l'exercice	0,-	0,-
Total de l'exercice	<u>1.545.375,-</u>	<u>1.369.905,-</u>
<i>Passif</i>		
Capitaux Propres		
Patrimoine initial	100.000,-	100.000,-
Réserves	0,-	0,-
Résultats reportés	1.084.809,-	830.615,-
	<u>1.184.809,-</u>	<u>930.096,-</u>
Dettes		
Dettes à long terme	0,-	0,-
Dettes à court terme	202.784,-	185.096,-
	<u>202.784,-</u>	<u>185.096,-</u>
Bénéfice de l'exercice	157.782,-	254.194,-
Total du passif	<u>1.545.375,-</u>	<u>1.369.905,-</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 1999

(exprimé en LUF)

	1999	1998
Résultat d'exploitation		
Produits d'exploitation	1.679.625,-	1.762.923,-
Coûts de distributions	-71.970,-	-900.049,-
Frais généraux administratifs	-	-
	<u>1.464.787,-</u>	<u>1.446.454,-</u>
Corrections de valeurs y relatives	0,-	0,-
Total I	<u>142.868,-</u>	<u>226.420,-</u>
Résultat financier		
Produits provenant de l'actif immobilisé	0,-	0,-
Produits provenant de l'actif circulant	14.914,-	24.774,-
Corrections de valeurs y relatives	0,-	0,-
Intérêts et charges assimilés	0,-	0,-
Total II	<u>14.914,-</u>	<u>27.774,-</u>
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	0,-	0,-
Charges exceptionnelles	0,-	0,-
Total III	<u>0,-</u>	<u>0,-</u>
Impôts		
Impôts sur le résultat	0,-	0,-
Autres impôts	0,-	0,-
Total IV	<u>0,-</u>	<u>0,-</u>
Résultat de l'exercice (I+II+III+IV)	<u>157.782,-</u>	<u>254.194,-</u>

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

Membres du Conseil d'Administration:

Président: Monsieur John Schadeck, demeurant à Luxembourg
 Vice-Président: Monsieur Nicolas Strotz, demeurant à Bech-Kleinmacher
 Vice-Président Monsieur Martin Gerges, demeurant à Luxembourg
 Secrétaire: Madame Marie-Claire Backes, demeurant à Bech-Kleinmacher
 Membres: Madame Mariette Fabeck, demeurant à Luxembourg
 Monsieur Jean Olinger, demeurant à Luxembourg
 Monsieur le Docteur Prosper Kayser, demeurant à Bech-Kleinmacher

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05746. – Reçu 18 euros.

Le Receveur(signé): D. Hartmann.

(085422.3//71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

FONDATION POSSENHAUS, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-5404 Bech-Kleinmacher, 1, rue Aloyse Sandt.

R. C. Luxembourg G 27.

Constituée suivant acte reçu pardevant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher en date du 30 juillet 1993 statuts publiés au Recueil spécial du Mémorial C n° 489 du 19 octobre 1993.

B ILAN AU 31 DECEMBRE 2000

(exprimé en LUF)

<i>Actif</i>	2000	1999
Frais d'Etablissement.	0,-	0,-
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	0,-	0,-
Immobilisations corporelles	0,-	0,-
Immobilisations financières	0,-	0,-
Actif Circulant.		
Créances	126.750,-	25.679,-
Avoirs en banques, CCP, Caisse.	1.434.336,-	1.519.696,-
	<u>1.561.086,-</u>	<u>1.545.375,-</u>
Perte de l'exercice	0,-	0,-
Total de l'exercice	<u>1.561.086,-</u>	<u>1.545.375,-</u>
<i>Passif</i>	2000	1999
Capitaux Propres		
Patrimoine initial	100.000,-	100.000,-
Réserves.	0,-	0,-
Résultats reportés.	1.242.591,-	1.084.809,-
	<u>1.342.591,-</u>	<u>1.184.809,-</u>
Dettes		
Dettes à long terme	0,-	0,-
Dettes à court terme	164.089,-	202.784,-
	<u>164.089,-</u>	<u>202.784,-</u>
Bénéfice de l'exercice.	54.406,-	157.782,-
Total du passif.	<u>1.561.086,-</u>	<u>1.545.375,-</u>

COMPTES DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2000

(exprimé en LUF)

	2000	1999
Résultat d'exploitation		
Produits d'exploitation	1.770.456,-	1.679.625,-
Coûts de distributions.	-70.069,-	-71.970,-
Frais généraux administratifs.	-	-
	<u>1.652.916,-</u>	<u>1.464.787,-</u>
Corrections de valeurs y relatives	0,-	0,-
Total I.	<u>47.471,-</u>	<u>142.868,-</u>
Résultat financier		
Produits provenant de l'actif immobilisé.	0,-	0,-
Produits provenant de l'actif circulant	6.935,-	14.914,-

Corrections de valeurs y relatives	0,-	0,-
Intérêts et charges assimilés	0,-	0,-
Total II.	<u>6.935,-</u>	<u>14.914,-</u>
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	0,-	0,-
Charges exceptionnelles	0,-	0,-
Total III	<u>0,-</u>	<u>0,-</u>
Impôts		
Impôts sur le résultat	0,-	0,-
Autres impôts	0,-	0,-
Total IV	<u>0,-</u>	<u>0,-</u>
Résultat de l'exercice (I+II+III+IV)	<u>54.406,-</u>	<u>157.782,-</u>

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2000

Membres du Conseil d'Administration:

Président: Monsieur John Schadeck, demeurant à Luxembourg
 Vice-Président: Monsieur Nicolas Strotz, demeurant à Bech-Kleinmacher
 Vice-Président Monsieur Henri Klees, demeurant à Luxembourg
 Secrétaire: Madame Marie-Claire Backes, demeurant à Bech-Kleinmacher
 Membres: Madame Mariette Fabeck, demeurant à Luxembourg
 Monsieur Jean Olinger, demeurant à Luxembourg
 Monsieur le Docteur Prosper Kayser, demeurant à Bech-Kleinmacher

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05748. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085427.3//71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

FONDATION POSSENHAUS, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-5404 Bech-Kleinmacher, 1, rue Aloyse Sandt.

R. C. Luxembourg G 27.

Constituée suivant acte reçu pardevant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher en date du 30 juillet 1993 statuts publiés au Recueil spécial du Mémorial C n° 489 du 19 octobre 1993.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001

(exprimé en LUF)

	2001	2000
<i>Actif</i>		
Frais d'Établissement	0,-	0,-
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	0,-	0,-
Immobilisations corporelles	0,-	0,-
Immobilisations financières	0,-	0,-
Actif Circulant		
Créances	142.318,-	126.750,-
Avoirs en banques, CCP, Caisse	1.419.067	1.434.336,-
	<u>1.561.385,-</u>	<u>1.561.086,-</u>
Perte de l'exercice	0,-	0,-
Total de l'exercice	<u>1.561.385,-</u>	<u>1.561.086,-</u>
<i>Passif</i>		
2001 2000		
Capitaux Propres		
Patrimoine initial	100.000,-	100.000,-
Réserves	0,-	0,-
Résultats reportés	1.296.997,-	1.242.591,-
	<u>1.396.997,-</u>	<u>1.342.591,-</u>
Dettes		
Dettes à long terme	0,-	0,-
Dettes à court terme	161.330,-	164.089,-
	<u>161.330,-</u>	<u>164.089,-</u>
Bénéfice de l'exercice	3.058,-	54.406,-
Total du passif	<u>1.561.385,-</u>	<u>1.561.086,-</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2001
(exprimé en LUF)

	2001	2000
Résultat d'exploitation		
Produits d'exploitation	1.801.073,-	1.770.456,-
Coûts de distributions	-53.360,-	-70.069,-
Frais généraux administratifs	-	-
	1.750.284,-	1.652.916,-
Corrections de valeurs y relatives	0,-	0,-
Total I	-2.571,-	47.471,-
Résultat financier		
Produits provenant de l'actif immobilisé	0,-	0,-
Produits provenant de l'actif circulant	5.629,-	6.935,-
Corrections de valeurs y relatives	0,-	0,-
Intérêts et charges assimilés	0,-	0,-
Total II	5.629,-	6.935,-
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	0,-	0,-
Charges exceptionnelles	0,-	0,-
Total III	0,-	0,-
Impôts		
Impôts sur le résultat	0,-	0,-
Autres impôts	0,-	0,-
Total IV	0,-	0,-
Résultat de l'exercice (I+II+III+IV)	3.058,-	54.406,-

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2001

Membres du Conseil d'Administration:

Président: Monsieur John Schadeck, demeurant à Luxembourg

Vice-Président: Monsieur Nicolas Strotz, demeurant à Bech-Kleinmacher

Vice-Président Monsieur Henri Klees, demeurant à Luxembourg

Secrétaire: Madame Marie-Claire Backes, demeurant à Bech-Kleinmacher

Membres: Madame Mariette Fabeck, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jean Olinger, demeurant à Luxembourg

Monsieur le Docteur Prosper Kayser, demeurant à Bech-Kleinmacher

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2005, réf. LSO-BI05744. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(085418.3//71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2005.

MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.450.

STATUTES

In the year two thousand five, on the sixth day of September.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE (UK) LIMITED, a company formed under the laws of the United Kingdom, having its registered office at One Jermyn Street, London, SW1Y 4UH, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under registration number 5078260, here represented by Mrs Laure Mersch, attorney at law, residing 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given by private deed;

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form

There is formed a private limited liability company («*société à responsabilité limitée*») which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «*Company*»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on

commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by these articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in articles 6.1, 6.2, 6.5, and 8 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate object

The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and may issue bonds, without a public offer, which may be convertible and may issue debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions in relation to real estate or in relation to tangible or intangible property.

The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law and does not fall in the scope of the holding company law of 31st July 1929.

Art. 3. Duration

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination

The Company will have the denomination MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE, S.à r.l.

Art. 5. Registered office

The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the director or in case of plurality of directors, by a decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares

6.1 - Subscribed and authorised share capital.

The Company's corporate capital is fixed at fifty-six thousand eight hundred and twenty-five Euro (EUR 56,825.-) represented by two thousand two hundred and seventy-three (2,273) shares («parts sociales») of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

If at any time and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») within the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital.

The capital of the Company may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the general shareholders' meeting, in accordance with Article 8 of these Articles and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation.

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of shares.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of shares.

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares.

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management

7.1 - Appointment and removal.

7.1.1. The Company is managed by one or more directors (gérants). If several directors have been appointed, they will constitute a board of directors. The director(s) need not be shareholder(s).

7.1.2. The director(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders.

7.1.3. A director may be removed ad nutum with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

7.1.4. The members of the board of directors shall not be compensated for their services as directors, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings of the board.

7.2 - Powers.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the director, or in case of plurality of directors, of the board of directors.

7.3 - Representation and signatory power.

In dealing with third parties as well as in justice/ in judicial proceedings/ in any other matters affecting the company's rights, the director(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 7.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole director, and, in case of plurality of directors, by the sole signature of any member of the board of directors.

The director, or in case of plurality of directors, the board of directors may delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The director, or in case of plurality of directors, the board of directors will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures.

The board of directors may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The resolutions of the board of directors shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman and the secretary, or by a notary public, and recorded in the Company's corporate records.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any director.

The board of directors can discuss or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

In case of plurality of directors, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the directors taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 - Liability of directors.

The director(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting

If there is one shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder shall be entitled to a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly passed provided shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by a majority of shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 2nd of June, at 2.00 p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the accounts and operations of the Company shall be audited by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts

11.1 - Fiscal year.

The Company's fiscal year starts on the 1st day of January and ends on the 31st day of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st December 2005.

11.2 - Annual accounts.

Each year, the director, or in case of plurality of directors, the board of directors prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, the balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) prepared in accordance with Article 200 of the Law.

Art. 12. Distribution of profits

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder if applicable or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who may or may not be shareholders, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 15. Modification of articles

These Articles may be amended from time to time, and in case of plurality of shareholders, by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Subscription

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount	% of share capital
MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE (UK) LTD	2,273	EUR 56,825	100
Total	2,273	EUR 56,825	100

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of fifty-six thousand eight hundred and twenty five Euro (EUR 56,825.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand four hundred Euro (EUR 2,400.-).

Resolutions of the shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three.
2. The following are appointed directors (gérants):
 - a. Mr Herman Boersen, lawyer, born in Amersfoort, the Netherlands, on July 28th, 1972, with professional address at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.
 - b. Mr Robert Kimmels, accountant, born in Breukelen, The Netherlands, on March 4th, 1969, with professional address at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.
 - c. Mr Hanny Tirta, lawyer, born in Jakarta, on November 4th, 1973, with professional address at 38 Cornwall Terrace Mews, London NW15LL, United Kingdom.
3. The registered office of the Company is established at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is written in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was prepared in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing person acting as stated herabove, known by her name, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le six septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE (UK) LIMITED, une société constituée sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au One Jermyn Street, London, SW1Y 4UH, Royaume-Uni, immatriculée auprès du «Registrar» d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 5078260, représentée par Madame Laure Mersch, avocat, demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante représentée comme dit ci-avant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5 et 8 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social

L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

Art. 3. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination

La Société aura la dénomination: MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE, S.à r.l.

Art. 5. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales

6.1 - Capital souscrit et libéré.

Le capital social est fixé à cinquante-six mille huit cent vingt-cinq euros (56.825,- EUR) représenté par deux mille deux Cent soixante-treize (2.273) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social.

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des actions.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de parts sociales.

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non - associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 - Enregistrement de parts.

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management

7.1 - Nomination et révocation.

7.1.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

7.1.2. Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés.

7.1.3. Un gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les associés.

7.1.4. Le(s) gérant(s) ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant(s), sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des associés. La Société pourra rembourser au(x) gérants les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenues lors de la participation à des réunions du conseil de gérance, en cas de pluralité de gérants.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature d'un des gérants.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures.

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées dans des procès-verbaux signés par le président et le secrétaire ou par un notaire et déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par «conference call» via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des gérants.

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés

L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le deux juin, à 14 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes

Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels

11.1 - L'exercice social.

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

11.2 - Les comptes annuels.

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Art. 15. Modification des statuts

Les présents statuts pourront être modifiés par l'assemblée des associés selon le quorum et conditions de vote requis par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Souscription

Les statuts ainsi établis, la partie comparante déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Montant souscrit	% de capital social
MATRIX ST-LAURENT-DE-MURE (UK) LTD	2.273	EUR 56.825	100
Total	2.273	EUR 56.825	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de cinquante-six mille huit cent vingt-cinq euros (56.825,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille quatre cents euros (2.400,- EUR).

Résolutions de l'associé

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a. Monsieur Herman Boersen, juriste, né à Amersfoort, Pays-Bas, le 28 juillet 1972, avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.
 - b. Monsieur Robert Kimmels, comptable, né à Breukelen, Pays-Bas, le 4 mars 1969, avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.
 - c. Monsieur Hanny Tirta, juriste, né à Jakarta, le 4 novembre 1973, avec adresse professionnelle au 38 Cornwall Terrace Mews, London NW15LL, Royaume-Uni.
3. Le siège social de la Société est établi au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante représentée comme dit ci-avant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de cette même comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Mersch, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, vol. 25CS, fol. 51, case 1. – Reçu 568,25 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 septembre 2005.

P. Bettingen.

(081019.3/202/421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2005.

ECOMAIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 13, Kaabesbjerg.

R. C. Luxembourg B 52.504.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Signature

Mandataire

(079562.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

SEREM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8053 Bertrange, 94, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 88.661.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2005.

Signature

Mandataire

(079567.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IPSEN, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 48.865.

EXTRAIT

Monsieur Yves Rambaud a démissionné de sa fonction d'administrateur d'IPSEN avec effet au 30 août 2005.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00999. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079667.3/260/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PREDICA EUROPE, Société Anonyme.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 65.005.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2005

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de:

- Brice Leibundgut;
- CREDIT LYONNAIS ASSURANCE, REASSURANCE ET COURTAGE - CLARC - représenté par M. Pierre Borie;
- CORELYON, représenté par Jean-Pierre Bordereau;
- José Mouzon;
- Pierre-Henri Delacourt.

Dans le cadre de l'harmonisation des méthodes et procédures du groupe l'assemblée décide de nommer comme nouveau réviseur le cabinet PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079569.3/1682/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

PREDICA EUROPE, Société Anonyme.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 65.005.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00926, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079422.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

LIBERTY ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND SICAV,
Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: L-2010 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 72.150.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080385.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

FITRUGEST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 66.528.

Extrait du p.v. de l'a.g.o. tenue en date du 17 juin 2005 pour statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 2004

Les mandats des administrateurs actuels, Monsieur Jean Bernard Zeimet, Monsieur Serge Kraczenblum et Monsieur Carlo Schlessler ont été reconduits pour une durée de six ans:

Ils prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011.

Le mandat du commissaire aux comptes, la société READ, S.à r.l. a été reconduit pour une durée de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079597.3/1137/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

FT FEEDTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 71.005.

L'an deux mille cinq, le huit septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de FT FEEDTRADE S.A., R.C.S. Luxembourg B 71.005, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 780 du 20 octobre 1999.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Marc Van Hoek, expert-comptable, domicilié professionnellement au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les sept cent cinquante (750) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune constituant l'intégralité du capital social de soixante-quinze mille (75.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Ajout d'un deuxième alinéa à l'article 2 des statuts concernant l'objet social.
2. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée prend, après délibération, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

Il est inséré un nouvel alinéa 2 à l'article 2 des statuts concernant l'objet social et ayant la teneur suivante:

«La Société a encore pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: M. van Hoek, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2005, vol. 150S, fol. 3, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

A. Schwachtgen.

(084131.3/230/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

AKTIVA ALTERNATIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.025,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 85.458.

EXTRAIT

Monsieur Darko Horvat a changé d'adresse, il réside à présent au 20, Kensington Park Gardens, Londres W113HD, Grande-Bretagne.

Mademoiselle Andreja Kodrin a changé d'adresse, elle réside à présent au 22, Trnovski Pristan, Ljubljana, Slovénie.

Pour extrait conforme

R.P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079661.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

NOVE CZECH INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 82.808.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions des associés du 29 juillet 2005 statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004, le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- M. Romain Thillens, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg;
- M. Matthew Fleming, né le 14 octobre 1970 à Auckland (Nouvelle-Zélande), demeurant au 18/21, Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume-Uni;
- M. Karim Habra, né le 12 juillet 1975 à Beirut (Liban), demeurant à Kozi 15, 110 00 Prague 1, République Tchèque.

Les mandats des gérants prendront fin lors des résolutions des associés statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Münsbach, le 31 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079606.3/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

NOVE CZECH INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 82.808.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations, enregistrés le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00830, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 31 août 2005.

Signature.

(079602.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BSC CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.590.600,-.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.836.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société du 22 août 2005 que:

1. La société a accepté la démission de Monsieur Dominique Rasquin du poste de gérant catégorie B de la société.
2. Monsieur Marcel Stephany a été nommé au poste de gérant Cat. B de la société, en remplacement de Monsieur Rasquin démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079641.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

TOBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 95.113.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TOBER S.A.

Signature

(080347.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre.

GECGE WISNIOWY F INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 97.815.

EXTRAIT

Suite aux résolutions des associés du 29 juillet 2005 statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004, le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- M. Romain Thillens, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg;
 - M. Matthew Fleming, né le 14 octobre 1970 à Auckland (Nouvelle-Zélande), demeurant au 18/21, Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume-Uni;
 - M. Karim Habra, né le 12 juillet 1975 à Beirut (Liban), demeurant à Kozi 15, 110 00 Prague 1, République Tchèque.
- La durée des mandats des gérants est illimitée.

Le 31 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00832. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079609.3/556/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GECGE WISNIOWY F INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 97.815.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations, enregistrés le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00834, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 31 août 2005.

Signature.

(079611.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

CASTERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 78.377.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 26 juillet 2005

1. L'assemblée décide de nommer à la fonction de gérant de la Société Mme Cheryl A. Solomon;
2. L'assemblée décide d'accepter la démission avec effet au 31 juillet 2005 de M. Allan Abbot Tuttle de sa fonction de gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CASTERA, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2005, réf. LSO-BH07053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079704.3/2460/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

LIBERTY ERMITAGE GLOBAL STRATEGY FUND SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 90.051.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(080387.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

INFORMATION INTEGRITY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7374 Helmdange, 145, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.695.

Assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2005 (traduction du protocole original)

Les associés présents étaient

PKB UNDERWOOD LAMB WEALTH MANAGEMENT LLP, représenté par M. Tom Richard Gordon,

M. Andrew James Hallan,

Mme Naomi Hallan.

Les associés présents tenaient l'entier capital-actions de la société.

Il était décidé les modifications suivantes à la gérance de la société:

1) M. Andrew James Hallan démissionne comme gérant à partir du 3 septembre 2005.

2) M. Tom Richard Gordon est nommé gérant pour une durée illimitée à partir du 3 septembre 2005.

Signé, 2 septembre 2005.

T. R. Gordon / A. J. Hallan / N. Hallan.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01185. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079612.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.274.

EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2005:

- les mandats des gérants:

M. Grant Millard, Treasury and Tax Director CCHBC, 9, Frigoklissias, GR-151 25 Maroussi, Athens,

M. Constantinos Sfakakis, Finance Manager CCHBC, 9, Frigoklissias, GR-151 25 Maroussi, Athens,

sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006 approuvant les comptes de 2005.

- le mandat du commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers S.A., 268, Kifissias Avenue, GR-152 32 Halandri, Athens est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2005 approuvant les comptes de 2004.

Pour MOLINO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079620.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

LUPCIN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 103.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00077, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUPCIN-LUX S.A.

Signature

(080375.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

LUPCIN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 103.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUPCIN-LUX S.A.

Signature

(080374.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 99.877.

—
EXTRAIT

Suite aux résolutions des associés du 29 juillet 2005 statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004, le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- M. Romain Thillens, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg;

M. Matthew Fleming, né le 14 octobre 1970 à Auckland (Nouvelle-Zélande), demeurant au 18/21, Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume-Uni;

- M. Karim Habra, né le 12 juillet 1975 à Beirut (Liban), demeurant à Kozi 15, 110 00 Prague 1, République Tchèque. La durée des mandats des gérants est illimitée.

Münsbach, le 31 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079619.3/556/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 99.877.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations, enregistrés le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00826, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 31 août 2005.

Signature.

(079614.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

BOSTON SCIENTIFIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 80.347.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de la société du 22 août 2005 que:

1. La société a accepté la démission de Monsieur Dominique Rasquin du poste de gérant catégorie B de la société.
2. Monsieur Marcel Stephany a été nommé au poste de gérant Cat. B de la société, en remplacement de Monsieur Rasquin démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005, réf. LSO-BI00114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079639.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

LIEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 61.451.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00511, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour LIEB S.A.

J. Claeys

Administrateur

(080393.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

MOLINO BEVERAGES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.054.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2005:

- les mandats des gérants:

M. Grant Millard, Treasury and Tax Director CCHBC, 9, Frigoklissias, GR-151 25 Maroussi, Athens,

M. Constantinos Sfakakis, Finance Manager CCHBC, 9, Frigoklissias, GR-151 25 Maroussi, Athens,

sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2006 approuvant les comptes de 2005.

- le mandat du commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers S.A., 268, Kifissias Avenue, GR-152 32 Halandri, Athens est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2005 approuvant les comptes de 2004.

Pour MOLINO BEVERAGES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079621.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

MONDO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 37.668.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 2 septembre 2005, réf. LSO-BI00495, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(080391.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2005.

LOGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.553.

—
L'an deux mille cinq, le vingt et un juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée LOGIC S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B numéro 84.553,

constituée suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 29 octobre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 19.428, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 22 octobre 2004, publié au Mémorial C de 2005 page 3.588.

L'assemblée des actionnaires est présidée par M. Marco Lagona, employé privé, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire M. Christophe Velle, employé privé, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Mme Candice De Boni, employée privée, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article 3 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. «La société a pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur, la location et la gestion et la réalisation de tous immeubles pour compte propre, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra faire en outre toutes opérations, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

2. Augmentation de capital à concurrence de EUR 334.000 (trois cent trente-quatre mille euros), en vue de le porter de son montant actuel de EUR 661.200 (six cent soixante et un mille deux cents euros) à EUR 995.200 (neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cents euros), par l'émission de 33.400 (trente-trois mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, à souscrire et à libérer par des versements en espèces par les actuels actionnaires, au prorata des actions détenues.

3. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 334.000 (trois cent trente-quatre mille euros), en vue de ramener le capital social de son montant actuel de EUR 995.200 (neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cents euros) à EUR 661.200 (six cent soixante et un mille deux cents euros), par l'annulation de 33.400 (trente-trois mille quatre cents) actions existantes de la société, ayant toutes une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) par action,

en vue de compenser des pertes reportées au 31 décembre 2004 à concurrence de EUR 333.686,84 dans les conditions de l'article 69 (4) de la loi sur les sociétés, et constituer jusqu'à concurrence de EUR 313,16 un compte de réserve spécial, dont il ne pourra être disposé que pour compenser des pertes subies et constatées.

4. Augmentation de capital à concurrence de EUR 6.500.000 (six millions cinq cent mille euros),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 661.200 (six cent soixante et un mille deux cents euros) à EUR 7.161.200 (sept millions cent soixante et un mille deux cents euros),

par l'émission de 650.000 (six cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) par action, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

5. Souscription et libération intégrale des 650.000 (six cent cinquante mille) actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire de la société, à savoir Monsieur Paolo Cavazza, demeurant à Lugano, Via Tesserete n.44, moyennant l'apport en pleine propriété de divers biens immobiliers ci-après désignés, à savoir:

1. Un appartement avec garage faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Piazzale Ardeatino n° 6, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

«Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Piazzale Ardeatino n. 6, e precisamente:

1/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano secondo (terzo catastale) della scala «A», distinto con il numero interno 8 (otto), composto di cinque camere ed accessori; confinante con: appartamento int. 9, distacco verso villino «B», Piazzale Ardeatino e Via Giovanni Miani, salvo se altri;

1/b) annesso locale ad uso garage auto, avente accesso da Via Giovanni Miani n. 5, posto al piano seminterrato; confinante con: terrapieno, corridoio di accesso e proprietà Chiani, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 814, particella 20 sub. 16, Piazzale Ardeatino n.6, piano 3, int.8, sc.A, z.c.3, cat.A/2, cl.3, vani 8, rendita catastale euros 2.148,46 [(l'appartamento di cui al punto 1/a)];

- Foglio 814, particella 20 sub. 42, Via Giovanni Miani n. 5, piano S1, int. 12, z.c.3, cat.C/6, cl.10, mq 22, rendita catastale euros 284,05 [il garage di cui al punto 1/b)].

2. Un appartement avec 2 greniers faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Via dei Corazzieri n° 92, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Consistenza immobiliare facente parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Via dei Corazzieri n. 92, e precisamente:

2/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano terzo, distinto con il numero interno 9 (nove), composto di tre camere ed accessori; confinante con: appartamento int. 10, appartamento int. 11, vano scala e chiostrina, salvo se altri;

2/b) annessi numero due locali ad uso soffitte, posti al piano di copertura (quinto catastale), distinti con i numeri 8 (otto) ed 11 (undici); confinanti a corpo con: soffitte n. 7, 9, 10, 12 e corridoio di accesso, salvo se altri.

Detta consistenza immobiliare è riportata nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 881, particella 1740 sub. 17, Via dei Corazzieri n. 92, piani 3-5, int. 9, z.c.6, cat. A/2, cl.7, vani 7, rendita catastale euro 1.337,62.

3. Deux appartements utilisés comme bureaux avec 4 caves et 2 parkings faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Viale Shakespeare n° 47, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Viale Shakespeare n. 47, e precisamente:

3/a) appartamento ad uso ufficio, posto al piano secondo, distinto con i numeri interni 4 (quattro) e 4A (quattro A), composto di otto camere, doppi accessori e tre balconi; confinante con: vano scala, appartamento int. 3, Viale Shakespeare e Viale Europa, salvo se altri;

3/b) annessi numero tre locali contigui ad uso cantine, posti al piano primo sottostrada; confinanti a corpo con: terrapieno verso Viale Shakespeare, proprietà Cavazza Sergio o chi per esso, corridoio condominiale di accesso, salvo se altri;

3/c) posto auto con accesso dal civico n.41 di Viale Shakespeare, sito al piano autorimessa, distinto con il numero romano II; confinante con: spazio condominiale di manovra, posto auto numeri romani I e II, intercapedine, salvo se altri;

3/d) appartamento ad uso ufficio, posto al piano terzo, distinto con il numero interno 5 (cinque), composto di tre camere, accessori e balcone; confinante con: distacco condominiale, chiostrina, vano scala ed appartamento int. 6, salvo se altri;

3/e) annesso locale ad uso cantina, posto al piano primo sottostrada; confinante con: corridoio condominiale di accesso, locale impianti, posto auto numero romano X, cantina dell'appartamento int. 9, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 873, particella 50 sub.43, Via Shakespeare n.47, piani 2-S1, int. 4, z.c.5, cat. A/10, cl.5, vani 11, rendita catastale euros 10.481,49 [l'ufficio e le tre cantine di cui ai punti 3/a) e 3/b)];

- Foglio 873, particella 50 sub. 30, Viale Shakespeare William n. 41, piano S1, int. 2, z.c.5, cat. C/6, cl.6, mq 7, rendita catastale euros 43,02 [il posto auto di cui al punto 3/c)];

- Foglio 873, particella 50 sub. 16, Viale Shakespeare n. 47, piani 3-S1, int. 5, z.c.5, cat. A/10, cl.1, vani 6, rendita catastale euros 3.098,74 [l'ufficio e la cantina di cui ai punti 3/d) e 3/e)].

4. Un appartement avec un dépôt et un parking faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Viale dell'Umanesimo n° 178, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Viale dell'Umanesimo n. 178, e precisamente:

4/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano decimo, distinto con il numero interno 20 (venti), composto di soggiorno, tre camere, accessori ed annesso terrazzo al livello; confinante con: affaccio su parco condominiale per due lati, chiostrina, affaccio su giardino annesso all'appartamento int. 2 ed appartamento int. 21, salvo se altri;

4/b) annesso locale di sgombero, posto al piano cantine, distinto con la lettera «E»; confinante con: locali di sgombero lettere «D» ed «E», terrapieno e corridoio condominiale, salvo se altri;

4/c) posto auto al piano secondo interrato, distinto con il numero 21 (ventuno); confinante con: posto auto n. 20, posto auto n. 22, passaggio carrabile e terrapieno, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 860, particella 206 sub.21, Viale dell'Umanesimo n.178, int.20, z.c.5, cat.A/7, cl.6, vani 10,5, rendita catastale euros 2.413,14 [l'appartamento di cui al punto 4/a)];

- Foglio 860, particella 206 sub. 34, Viale dell'Umanesimo n. 178, piano S1, z.c.5, cat. C/2, cl.2, mq 19, rendita catastale euros 61,82 [il locale di sgombero di cui al punto 4/b)];

- Foglio 860, particella 206 sub.47, Viale dell'Umanesimo n. 178, piano S1, z.c.5, cat. C/6, cl.6, mq 17, rendita catastale euros 104,48 [il posto auto di cui al punto 4/c)].

5. Deux appartements avec deux caves et deux parkings faisant partie d'un immeuble sis à Santa Passera (Rome), Via Francesco Ripandelli n° 45, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del complesso edilizio, costituito da due fabbricati denominati «Villino A» e «Villino B», sito in Comune di Roma (RM), località Santa Passera, Via Francesco Ripandelli n. 45, e precisamente del «Villino B»:

5/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano primo, distinto con il numero interno 5 (cinque), composto di due camere ed accessori; confinante con: appartamento int. 6, vano scala, vano ascensore ed appartamento int. 4, salvo se altri;

5/b) annesso locale ad uso cantina, posto al piano interrato, distinto con il numero 4 (quattro); confinante con: passaggio comune per due lati, cantina n.6, intercapedine, vano caldaia e cantina n. 4, salvo se altri;

5/c) posto macchina al piano seminterrato, distinto con il numero 8/B (otto B); confinante con: passaggio comune per due lati, appartamento int. 3 del «Villino B» e posto macchina n. 9/B, salvo se altri;

5/d) appartamento ad uso abitazione, posto al piano primo, distinto con il numero interno 6 (sei), composto di quattro camere ed accessori; confinante con: distacco verso «Villino A», vano scala ed appartamento int. 5, salvo se altri;

5/e) annesso locale ad uso cantina, posto al piano interrato, distinto con il numero 5 (cinque); confinante con: passaggio comune, cantina n. 6, intercapedine, vano caldaia e cantina n. 4, salvo se altri;

5/f) posto macchina al piano seminterrato, distinto con il numero 11/B (undici B); confinante con: passaggio comune per tre lati e posto macchina n. 11/A, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 805, particella 262 sub. 5, Via Francesco Ripandelli n. 45, piani 1-S1, int. 5, z.c.5, cat. A/2, cl. 4, vani 5, rendita catastale euros 1.265,32 [l'appartamento e la cantina di cui ai punti 5/a) e 5/b)];

- Foglio 805, particella 262 sub. 19, Via Francesco Ripandelli n. 43, piano S1, int. 8, z.c.5, cat. C/6, cl. 7, mq 26, rendita catastale euros 186,65 [il posto macchina di cui al punto 5/c)];

- Foglio 805, particella 262 sub. 6, Via Francesco Ripandelli n. 45, piani 1-S1, int. 6, z.c.5, cat. A/2, cl. 4, vani 7, rendita catastale euros 1.771,45 [l'appartamento e la cantina di cui ai punti 5/d) e 5/e)];

- Foglio 805, particelle graffate 261 e 262 sub. 22, Via Francesco Ripandelli n. 43, piano S1, int. 11, z.c.5, cat. C/6, cl. 7, mq 26, rendita catastale Euro 186,65 [il posto macchina di cui al punto 5/f)].

6. Deux appartements utilisés comme bureaux, deux bureaux, un local de commerce, quatre caves et deux box autos faisant partie d'un immeuble sis à Milano, Corso di Porta Romana n° 70/72, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte fabbricato sito in Comune di Milano (MI), Corso di Porta Romana nn. 70/72, e precisamente:

6/a) appartamento ad uso ufficio, posto al piano primo, distinto con il numero interno 1/D (uno D), composto di nove vani catastali; confinante con: Corso di Porta Romana, vano scala, appartamento int. 2/D ed appartamento int. 1/F, salvo se altri;

6/b) annesso locale ad uso cantina, posto al piano sotterraneo, distinto con il numero 39 (trentanove); confinante con: passaggio comune, vano scala e cantina n. 38, salvo se altri;

6/c) appartamento ad uso ufficio, posto al piano primo, distinto con il numero interno 2/D (due D), composto di sette vani e mezzo catastali; confinante con: vano scala, appartamento int. 1/D, Corso di Porta Romana e cortile comune, salvo se altri;

6/d) annesso locale ad uso cantina, posto al piano sotterraneo, distinto con il numero 34 (trentaquattro); confinante con: andito comune, cantina n. 35 e sotterraneo n. 2/E, salvo se altri;

6/e) numero due boxes-auto posti al piano sotterraneo, distinti con i numeri 5/A (cinque A) e 6/A (sei A), con diritto d'uso dell'area di parcheggio antistante il box n. 6/A nel cortile condominiale; confinanti a corpo con: cortile condominiale, box-auto n. 4, proprietà Melzi o chi per essi su due lati, salvo se altri;

6/f) numero due locali ad uso ufficio, posti al piano terreno (in catasto primo sottostrada), distinti con i numeri interni 1/E (uno E) e 2/E (due E); confinante con: Corso di Porta Romana, proprietà Melzi o chi per essi, proprietà Pinciolo o chi per essi, Chiesa di San Calimero e cortile comune, salvo se altri;

6/g) annesso locale ad uso magazzino di circa mq 153 (centocinquantatré), posto al piano interrato (in catasto secondo sottostrada); confinante con: cantine n. 24, 25, 29, 30, 31 e 34, terrapieno, salvo se altri;

6/h) annessi due piccoli vani ad uso cantina, distinti con i numeri 30 (trenta) e 31 (trentuno), posti al piano interrato (in catasto secondo sottostrada); confinanti a corpo con: detto magazzino e corridoio condominiale a più lati, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 438, particella 224 sub. 701, Corso di Porta Romana n. 72, piano 1, int. 1D, sc. U, z.c. 1, cat. A/10, cl. 7, vani 9, rendita catastale euros 12.085,09 [l'ufficio di cui al punto 6/a)];

- Foglio 438, particella 224 sub. 704, Corso di Porta Romana n. 72, piano S1, int. 39, z.c. 1, cat. C/2, cl. 8, mq 6, rendita catastale euros 33,47 [la cantina di cui al punto 6/b)];

- Foglio 438, particella 224 sub. 702, Corso di Porta Romana n. 72, piano 1, int. 2D, sc. U, z.c. 1, cat. A/10, cl. 7, vani 7,5, rendita catastale euros 12.070,91 [l'ufficio di cui al punto 6/c)];

- Foglio 438, particella 224 sub. 703, Corso di Porta Romana n. 72, piano S1, int. 34, z.c. 1, cat. C/2, cl. 8, mq 7, rendita catastale euros 39,04 [la cantina di cui al punto 6/d)];

- Foglio 438, particella 224 sub. 45, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1, z.c. 1, cat. C/6, cl. 7, mq 17, rendita catastale euros 278,32 [il box-auto n. 5/A di cui al punto 6/e)];

- Foglio 438, particella 224 sub. 46, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1, z.c. 1, cat. C/6, cl. 7, mq 19, rendita catastale euros 311,06 [il box-auto n.6/A di cui al punto 6/e)];

- Foglio 438, particelle graffate 224 sub. 705 e 228 sub. 701, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1-S2, z.c. 1, cat. A/10, cl. 2, vani 10, rendita catastale euros 6.274,95 [l'ufficio int. n. 1/E, il magazzino e le due cantine di cui ai punti 6/f), 6/g) e 6/h)];

- Foglio 438, particella 224 sub. 706, Corso di Porta Romana n.70, piano S1, z.c. 1, cat. A/10, cl. 2, vani 9,5, rendita catastale euros 5.961,20 [l'ufficio int. n. 2/E di cui al punto 6/f)].

7. un magasin, un bureau, une cave et un emplacement de parking faisant partie d'un immeuble sis à Pomezia (Rome), Via Roma n° 165, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Pomezia (RM), Via Roma n. 165, e precisamente:

7/a) locale adibito ad uso negozio, posto al piano terreno, con accessi dai civici nn. 165/A, 167, 169, 171, 173 e 173/A di Via Roma; confinante a corpo con: Via Roma, rampa di accesso allo scantinato, distacco verso proprietà Adamo o chi per esso e distacco verso proprietà Locatelli o chi per esso, salvo se altri;

7/b) locali adibiti ad uso ufficio, posto al piano seminterrato, per complessivi vani 8,50, con accesso separato dalla rampa condominiale al civico n. 173/A di Via Roma; confinante a corpo con: Via Roma, rampa di accesso condominiale, proprietà Pompozzi-Mattioli o chi per essi, locale cantina di cui appresso;

7/c) area di parcheggio sullo spiazzo condominiale antistante il garage; confinante con: proprietà Locatelli o chi per esso, proprietà Barzanti o chi per esso, area di accesso al garage, proprietà Pompozzi-Mattioli o chi per essi, salvo se altri;

7/d) locale ad uso cantina, posto al piano seminterrato; confinante con: cortile, ufficio di cui al punto 7/b) e proprietà condominiale, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Pomezia, con i seguenti dati:

- Foglio 11, particella 360 sub. 501, Via Roma n. 167 e n. 165A, piani T-S1, sc. U, cat. C/1, cl. , mq 280, rendita catastale euros 4.815,44 [il negozio di cui al punto 7/a) e l'area di parcheggio di cui al punto 7/c)];

- Foglio 11, particella 360 sub. 502, Via Roma n. 173A, piano S1, sc. U, cat. A/10, cl. U, vani 8,5, rendita catastale euros 2.699,78 [l'ufficio di cui al punto 7/b)];

- Foglio 11, particella 360 sub. 503, Via Roma n. 173A, piano S1, sc. U, cat. C/2, cl. 5, mq 8, rendita catastale euros 40,90 [la cantina di cui al punto 7/d)].»

Le tout sur le vu d'un rapport d'un réviseur d'entreprises.

L'apport prédésigné aura lieu sous les clauses et conditions suivantes:

a. Les immeubles sont apportés dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans garantie ni répétition de part et d'autre, pour raison, soit de mauvais état des bâtiments, soit de vices même cachés, soit enfin d'erreur dans la désignation ou dans la contenance indiquée, la différence de mesure en plus ou en moins excédât-elle un vingtième.

b. Le nouveau propriétaire jouira des servitudes actives et souffrira les servitudes passives, apparentes ou non apparentes, s'il en existe, sauf à faire valoir les unes et à se défendre des autres à ses risques et périls, sans recours contre les apporteurs.

c. L'entrée en jouissance aura lieu immédiatement.

d. Les impôts, les contributions et en général toutes les charges et taxes publiques grevant les immeubles apportés, seront à charge du nouveau propriétaire à partir de l'entrée en jouissance.

e. L'apport est fait sous la garantie légale, pour quitte et libre de toutes dettes et charges hypothécaires ou privilégiées.

6. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

7. Divers.

L'assemblée, après avoir constaté que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires et après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'objet social de la société, de sorte que l'article 3 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. «La société a pour objet l'acquisition, la détention, la mise en valeur, la location et la gestion et la réalisation de tous immeubles pour compte propre, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra faire en outre toutes opérations, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

La société a également pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital à concurrence de EUR 334.000 (trois cent trente-quatre mille euros),

en vue de le porter de son montant actuel de EUR 661.200 (six cent soixante et un mille deux cents euros) à EUR 995.200 (neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cents euros),

par l'émission de 33.400 (trente-trois mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, à souscrire et à libérer par des versements en espèces par les actuels actionnaires, au prorata des actions détenues,

augmentation souscrite, au prorata des actions actuellement détenues, par tous les actionnaires actuels de la société, tels qu'ils figurent sur la liste de présence, à savoir:

1. Monsieur Paolo Cavazza, demeurant à Lugano, Via Tesserete n. 44.

2. M. Luca Gallinelli, employé privé, Luxembourg, 19-21, bd du Prince Henri, ici représentés par la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, une société anonyme avec siège à Luxembourg, elle-même représentée par Messieurs Marco Lagona et Christophe Velle, précités, en vertu des susdites procurations annexées au présent acte,

et intégralement libérée par des versements en espèces d'un montant total de EUR 334.000 (trois cent trente-quatre mille euros).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 334.000 (trois cent trente-quatre mille euros),

en vue de ramener le capital social de son montant actuel de EUR 995.200 (neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cents euros) à EUR 661.200 (six cent soixante et un mille deux cents euros),

par l'annulation de 33.400 (trente-trois mille quatre cents) actions existantes de la société, ayant toutes une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) par action,

en vue de compenser des pertes reportées au 31 décembre 2004 à concurrence de EUR 333.686,84 dans les conditions de l'article 69 (4) de la loi sur les sociétés,

et constituer jusqu'à concurrence de EUR 313,16 un compte de réserve spécial, dont il ne pourra être disposé que pour compenser des pertes subies et constatées.

La preuve de l'existence des pertes reportées au 31 décembre 2004, ayant été donnée au notaire instrumentaire par la production des comptes annuels de la société au 31 décembre 2004, dûment approuvés par l'assemblée générale en date du 15 juillet 2005, et dont une copie est jointe en annexe au présent acte.

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital à concurrence de EUR 6.500.000 (six millions cinq cent mille euros),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 661.200 (six cent soixante et un mille deux cents euros) à EUR 7.161.200 (sept millions cent soixante et un mille deux cents euros),

par l'émission de 650.000 (six cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) par action, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

à souscrire au pair et à libérer entièrement par un actuel actionnaire de la société, par un apport autre qu'en numéraire, le tout sur le vu d'un rapport d'un réviseur d'entreprises.

Souscription

Est alors intervenu la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, une société anonyme avec siège à Luxembourg, elle-même représentée par Messieurs Marco Lagona et Christophe Velle, précités, agissant en sa qualité de mandataire de l'actionnaire majoritaire de la société, Monsieur Paolo Cavazza, demeurant à Lugano, Via Tesserete n. 44, laquelle société comparante, ès-qualité qu'elle agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaitement connaissance des statuts de la société et de la situation financière de la société LOGIC S.A., et a déclaré vouloir souscrire, au nom de sa mandante, au pair, à toutes les 650.000 (six cent cinquante mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Libération

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 650.000 (six cent cinquante mille) actions nouvelles par le susdit souscripteur,

lequel a libéré intégralement la souscription des 650.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, moyennant l'apport en pleine propriété de divers biens immobiliers sis en Italie, ci-après désignés, à savoir:

1. Un appartement avec garage faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Piazzale Aredeatino n° 6, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

«Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Piazzale Aredeatino n. 6, e precisamente:

1/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano secondo (terzo catastale) della scala «A», distinto con il numero interno 8 (otto), composto di cinque camere ed accessori; confinante con: appartamento int. 9, distacco verso villino «B», Piazzale Ardeatino e Via Giovanni Miani, salvo se altri;

1/b) annesso locale ad uso garage auto, avente accesso da Via Giovanni Miani n. 5, posto al piano seminterrato; confinante con: terrapieno, corridoio di accesso e proprietà Chiani, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 814, particella 20 sub. 16, Piazzale Ardeatino n. 6, piano 3, int. 8, sc. A, z.c. 3, cat. A/2, cl. 3, vani 8, rendita catastale euros 2.148,46 [(l'appartamento di cui al punto 1/a)];

- Foglio 814, particella 20 sub. 42, Via Giovanni Miani n. 5, piano S1, int. 12, z.c. 3, cat. C/6, cl. 10, mq 22, rendita catastale euros 284,05 [il garage di cui al punto 1/b)].

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartenaient à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

- in parte, unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione al padre signor Cavazza Emilio, deceduto a Roma il 12 giugno 1985, in forza di testamento pubblico ricevuto dal sottoscritto Notaio in data 7 giugno 1985, repertorio n. 6 atti ultima volontà, pubblicato con verbale a rogito del sottoscritto Notaio in data 9 luglio 1985, rep. n. 14948/2309, registrato a Roma il 18 luglio 1985 al n. 35369, serie 1B (dichiarazione di successione n. 22/11056, registrata il 12 dicembre 1985, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- ed in parte, sempre unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione legittima alla madre signora Tommesani o Tomesani Ofelia, deceduta a Roma il 20 ottobre 1997 (dichiarazione di successione n. 30/17595, registrata il 26 marzo 1998, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- le porzioni immobiliari sopra descritte, sono state attribuite in proprietà esclusiva al Dott. Paolo Cavazza, giusta atto di divisione a rogito del sottoscritto in data 3 giugno 1998, rep. n. 77144/8805, registrato a Roma il 19 giugno 1998 al n. 25729, serie 1V, trascritto a Roma il 20 giugno 1998 al n. 25103 di formalità.

2. Un appartement avec 2 greniers faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Via dei Corazzieri n° 92, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Consistenza immobiliare facente parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Via dei Corazzieri n.92, e precisamente:

2/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano terzo, distinto con il numero interno 9 (nove), composto di tre camere ed accessori; confinante con: appartamento int.10, appartamento int. 11, vano scala e chiostrina, salvo se altri;

2/b) annessi numero due locali ad uso soffitte, posti al piano di copertura (quinto catastale), distinti con i numeri 8 (otto) ed 11 (undici); confinanti a corpo con: soffitte n. 7, 9, 10, 12 e corridoio di accesso, salvo se altri.

Detta consistenza immobiliare è riportata nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 881, particella 1740 sub.17, Via dei Corazzieri n. 92, piani 3-5, int. 9, z.c. 6, cat. A/2, cl. 7, vani 7, rendita catastale Euro 1.337,62.

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartenaient à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

- in parte, unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione al padre signor Cavazza Emilio, deceduto a Roma il 12 giugno 1985, in forza di testamento pubblico ricevuto dal sottoscritto Notaio in data 7 giugno 1985, repertorio n.6 atti ultima volontà, pubblicato con verbale a rogito del sottoscritto Notaio in data 9 luglio 1985, rep. n. 14948/2309, registrato a Roma il 18 luglio 1985 al n. 35369, serie 1B (dichiarazione di successione n. 22/11056, registrata il 12 dicembre 1985, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- ed in parte, sempre unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione legittima alla madre signora Tommesani o Tomesani Ofelia, deceduta a Roma il 20 ottobre 1997 (dichiarazione di successione n. 30/17595, registrata il 26 marzo 1998, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- le porzioni immobiliari sopra descritte, sono state attribuite in proprietà esclusiva al Dott. Paolo Cavazza, giusta atto di divisione a rogito del sottoscritto in data 3 giugno 1998, rep. n. 77144/8805, registrato a Roma il 19 giugno 1998 al n. 25729, serie 1V, trascritto a Roma 1 il 20 giugno 1998 al n. 25103 di formalità.

3. Deux appartements utilisés comme bureaux avec 4 caves et 2 parkings faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Viale Shakespeare n° 47, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Viale Shakespeare n. 47, e precisamente:

3/a) appartamento ad uso ufficio, posto al piano secondo, distinto con i numeri interni 4 (quattro) e 4A (quattro A), composto di otto camere, doppi accessori e tre balconi; confinante con: vano scala, appartamento int. 3, Viale Shakespeare e Viale Europa, salvo se altri;

3/b) annessi numero tre locali contigui ad uso cantine, posti al piano primo sottostrada; confinanti a corpo con: terrapieno verso Viale Shakespeare, proprietà Cavazza Sergio o chi per esso, corridoio condominiale di accesso, salvo se altri;

3/c) posto auto con accesso dal civico n. 41 di Viale Shakespeare, sito al piano autorimessa, distinto con il numero romano II; confinante con: spazio condominiale di manovra, posto auto numeri romani I e II, intercapedine, salvo se altri;

3/d) appartamento ad uso ufficio, posto al piano terzo, distinto con il numero interno 5 (cinque), composto di tre camere, accessori e balcone; confinante con: distacco condominiale, chiostrina, vano scala ed appartamento int. 6, salvo se altri;

3/e) annesso locale ad uso cantina, posto al piano primo sottostrada; confinante con: corridoio condominiale di accesso, locale impianti, posto auto numero romano X, cantina dell'appartamento int. 9, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 873, particella 50 sub. 43, Via Shakespeare n. 47, piani 2-S1, int. 4, z.c. 5, cat. A/10, cl.5, vani 11, rendita catastale euros 10.481,49 [l'ufficio e le tre cantine di cui ai punti 3/a) e 3/b)];

- Foglio 873, particella 50 sub. 30, Viale Shakespeare William n. 41, piano S1, int. 2, z.c. 5, cat. C/6, cl. 6, mq 7, rendita catastale euros 43,02 [il posto auto di cui al punto 3/c)];

- Foglio 873, particella 50 sub. 16, Viale Shakespeare n. 47, piani 3-S1, int. 5, z.c. 5, cat. A/10, cl. 1, vani 6, rendita catastale euros 3.098,74 [l'ufficio e la cantina di cui ai punti 3/d) e 3/e)].

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartaient à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

- in parte, unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione al padre signor Cavazza Emilio, deceduto a Roma il 12 giugno 1985, in forza di testamento pubblico ricevuto dal sottoscritto Notaio in data 7 giugno 1985, repertorio n.6 atti ultima volontà, pubblicato con verbale a rogito del sottoscritto Notaio in data 9 luglio 1985, rep. n. 14948/2309, registrato a Roma il 18 luglio 1985 al n. 35369, serie 1B (dichiarazione di successione n. 22/11056, registrata il 12 dicembre 1985, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- ed in parte, sempre unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione legittima alla madre signora Tommesani o Tomesani Ofelia, deceduta a Roma il 20 ottobre 1997 (dichiarazione di successione n.30/17595, registrata il 26 marzo 1998, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- le porzioni immobiliari sopra descritte, sono state attribuite in proprietà esclusiva al Dott. Paolo Cavazza, giusta atto di divisione a rogito del sottoscritto in data 3 giugno 1998, rep. n. 77144/8805, registrato a Roma il 19 giugno 1998 al n. 25729, serie 1V, trascritto a Roma 1 il 20 giugno 1998 al n. 25103 di formalità.

4. Un appartement avec un dépôt et un parking faisant partie d'un immeuble sis à Rome, Viale dell'Umanesimo n° 178, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Roma (RM), Viale dell'Umanesimo n. 178, e precisamente:

4/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano decimo, distinto con il numero interno 20 (venti), composto di soggiorno, tre camere, accessori ed annesso terrazzo al livello; confinante con: affaccio su parco condominiale per due lati, chiostrina, affaccio su giardino annesso all'appartamento int. 2 ed appartamento int. 21, salvo se altri;

4/b) annesso locale di sgombero, posto al piano cantine, distinto con la lettera «E»; confinante con: locali di sgombero lettere «D» ed «E», terrapieno e corridoio condominiale, salvo se altri;

4/c) posto auto al piano secondo interrato, distinto con il numero 21 (ventuno); confinante con: posto auto n. 20, posto auto n. 22, passaggio carrabile e terrapieno, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 860, particella 206 sub. 21, Viale dell'Umanesimo n. 178, int. 20, z.c. 5, cat. A/7, cl. 6, vani 10,5, rendita catastale euros 2.413,14 [l'appartamento di cui al punto 4/a)];

- Foglio 860, particella 206 sub. 34, Viale dell'Umanesimo n. 178, piano S1, z.c. 5, cat. C/2, cl. 2, mq 19, rendita catastale euros 61,82 [il locale di sgombero di cui al punto 4/b)];

- Foglio 860, particella 206 sub. 47, Viale dell'Umanesimo n. 178, piano S1, z.c. 5, cat. C/6, cl. 6, mq 17, rendita catastale euros 104,48 [il posto auto di cui al punto 4/c)].

5. Deux appartements avec deux caves et deux parkings faisant partie d'un immeuble sis à Santa Passera (Rome), Via Francesco Ripandelli n° 45, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del complesso edilizio, costituito da due fabbricati denominati «Villino A» e «Villino B», sito in Comune di Roma (RM), località Santa Passera, Via Francesco Ripandelli n.45, e precisamente del «Villino B»:

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartenait à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

- in parte, unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione al padre signor Cavazza Emilio, deceduto a Roma il 12 giugno 1985, in forza di testamento pubblico ricevuto dal sottoscritto Notaio in data 7 giugno 1985, repertorio n.6 atti ultima volontà, pubblicato con verbale a rogito del sottoscritto Notaio in data 9 luglio 1985, rep. n. 14948/2309, registrato a Roma il 18 luglio 1985 al n. 35369, serie 1B (dichiarazione di successione n. 22/11056, registrata il 12 dicembre 1985, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- ed in parte, sempre unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per successione legittima alla madre signora Tommesani o Tomesani Ofelia, deceduta a Roma il 20 ottobre 1997 (dichiarazione di successione n. 30/17595, registrata il 26 marzo 1998, Ufficio Registro Successioni di Roma);

- le porzioni immobiliari sopra descritte, sono state attribuite in proprietà esclusiva al Dott. Paolo Cavazza, giusta atto di divisione a rogito del sottoscritto in data 3 giugno 1998, rep. n. 77144/8805, registrato a Roma il 19 giugno 1998 al n. 25729, serie 1V, trascritto a Roma il 20 giugno 1998 al n. 25103 di formalità.

5/a) appartamento ad uso abitazione, posto al piano primo, distinto con il numero interno 5 (cinque), composto di due camere ed accessori; confinante con: appartamento int.6, vano scala, vano ascensore ed appartamento int.4, salvo se altri;

5/b) annesso locale ad uso cantina, posto al piano interrato, distinto con il numero 4 (quattro); confinante con: passaggio comune per due lati, cantina n. 6, intercapedine, vano caldaia e cantina n. 4, salvo se altri;

5/c) posto macchina al piano seminterrato, distinto con il numero 8/B (otto B); confinante con: passaggio comune per due lati, appartamento int. 3 del «Villino B» e posto macchina n. 9/B, salvo se altri;

5/d) appartamento ad uso abitazione, posto al piano primo, distinto con il numero interno 6 (sei), composto di quattro camere ed accessori; confinante con: distacco verso «Villino «A», vano scala ed appartamento int. 5, salvo se altri;

5/e) annesso locale ad uso cantina, posto al piano interrato, distinto con il numero 5 (cinque); confinante con: passaggio comune, cantina n. 6, intercapedine, vano caldaia e cantina n. 4, salvo se altri;

5/f) posto macchina al piano seminterrato, distinto con il numero 11/B (undici B); confinante con: passaggio comune per tre lati e posto macchina n. 11/A, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 805, particella 262 sub. 5, Via Francesco Ripandelli n. 45, piani 1-S1, int. 5, z.c. 5, cat. A/2, cl. 4, vani 5, rendita catastale euros 1.265,32 [l'appartamento e la cantina di cui ai punti 5/a) e 5/b)];

- Foglio 805, particella 262 sub. 19, Via Francesco Ripandelli n. 43, piano S1, int. 8, z.c. 5, cat. C/6, cl. 7, mq 26, rendita catastale euros 186,65 [il posto macchina di cui al punto 5/c)];

- Foglio 805, particella 262 sub. 6, Via Francesco Ripandelli n. 45, piani 1-S1, int. 6, z.c. 5, cat. A/2, cl. 4, vani 7, rendita catastale euros 1.771,45 [l'appartamento e la cantina di cui ai punti 5/d) e 5/e)];

- Foglio 805, particelle graffate 261 e 262 sub. 22, Via Francesco Ripandelli n. 43, piano S1, int. 11, z.c. 5, cat. C/6, cl. 7, mq 26, rendita catastale euros 186,65 [il posto macchina di cui al punto 5/f)].

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartenait à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

Per acquisto fattone dai signori Campagnolo Orlando e Balocchi Olga, giusta atto di compravendita a rogito del Notaio Raffaello Capasso di Roma in data 20 aprile 1973, rep. n. 79559/27597, registrato a Roma il 27 aprile 1973 al n. 7954, serie A, trascritto a Roma il 8 maggio 1973 al n. 29319 di formalità.

6. Deux appartements utilisés comme bureaux, deux bureaux, un local de commerce, quatre caves et deux box autos faisant partie d'un immeuble sis à Milano, Corso di Porta Romana n° 70/72, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte fabbricato sito in Comune di Milano (MI), Corso di Porta Romana nn. 70/72, e precisamente:

6/a) appartamento ad uso ufficio, posto al piano primo, distinto con il numero interno 1/D (uno D), composto di nove vani catastali; confinante con: Corso di Porta Romana, vano scala, appartamento int. 2/D ed appartamento int. 1/F, salvo se altri;

6/b) annesso locale ad uso cantina, posto al piano sotterraneo, distinto con il numero 39 (trentanove); confinante con: passaggio comune, vano scala e cantina n. 38, salvo se altri;

6/c) appartamento ad uso ufficio, posto al piano primo, distinto con il numero interno 2/D (due D), composto di sette vani e mezzo catastali; confinante con: vano scala, appartamento int. 1/D, Corso di Porta Romana e cortile comune, salvo se altri;

6/d) annesso locale ad uso cantina, posto al piano sotterraneo, distinto con il numero 34 (trentaquattro); confinante con: andito comune, cantina n. 35 e sotterraneo n. 2/E, salvo se altri;

6/e) numero due boxes-auto posti al piano sotterraneo, distinti con i numeri 5/A (cinque A) e 6/A (sei A), con diritto d'uso dell'area di parcheggio antistante il box n. 6/A nel cortile condominiale; confinanti a corpo con: cortile condominiale, box-auto n. 4, proprietà Melzi o chi per essi su due lati, salvo se altri;

6/f) numero due locali ad uso ufficio, posti al piano terreno (in catasto primo sottostrada), distinti con i numeri interni 1/E (uno E) e 2/E (due E); confinante con: Corso di Porta Romana, proprietà Melzi o chi per essi, proprietà Pinciolo o chi per essi, Chiesa di San Calimero e cortile comune, salvo se altri;

6/g) annesso locale ad uso magazzino di circa mq 153 (centocinquatratré), posto al piano interrato (in catasto secondo sottostrada); confinante con: cantine n. 24, 25, 29, 30, 31 e 34, terrapieno, salvo se altri;

6/h) annessi due piccoli vani ad uso cantina, distinti con i numeri 30 (trenta) e 31 (trentuno), posti al piano interrato (in catasto secondo sottostrada); confinanti a corpo con: detto magazzino e corridoio condominiale a più lati, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Roma, con i seguenti dati:

- Foglio 438, particella 224 sub. 701, Corso di Porta Romana n. 72, piano 1, int. 1D, sc. U, z.c. 1, cat. A/10, cl. 7, vani 9, rendita catastale euros 12.085,09 [l'ufficio di cui al punto 6/a)];
- Foglio 438, particella 224 sub. 704, Corso di Porta Romana n. 72, piano S1, int. 39, z.c. 1, cat. C/2, cl. 8, mq 6, rendita catastale euros 33,47 [la cantina di cui al punto 6/b)];
- Foglio 438, particella 224 sub. 702, Corso di Porta Romana n. 72, piano 1, int. 2D, sc. U, z.c. 1, cat. A/10, cl. 7, vani 7,5, rendita catastale euros 12.070,91 [l'ufficio di cui al punto 6/c)];
- Foglio 438, particella 224 sub. 703, Corso di Porta Romana n. 72, piano S1, int. 34, z.c. 1, cat. C/2, cl. 8, mq 7, rendita catastale euros 39,04 [la cantina di cui al punto 6/d)];
- Foglio 438, particella 224 sub. 45, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1, z.c. 1, cat. C/6, cl. 7, mq 17, rendita catastale euros 278,32 [il box-auto n. 5/A di cui al punto 6/e)];
- Foglio 438, particella 224 sub. 46, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1, z.c. 1, cat. C/6, cl. 7, mq 19, rendita catastale euros 311,06 [il box-auto n. 6/A di cui al punto 6/e)];
- Foglio 438, particelle graffate 224 sub. 705 e 228 sub. 701, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1-S2, z.c. 1, cat. A/10, cl. 2, vani 10, rendita catastale Euro 6.274,95 [l'ufficio int. n. 1/E, il magazzino e le due cantine di cui ai punti 6/f), 6/g) e 6/h)];
- Foglio 438, particella 224 sub. 706, Corso di Porta Romana n. 70, piano S1, z.c. 1, cat. A/10, cl. 2, vani 9,5, rendita catastale euros 5.961,20 [l'ufficio int. n. 2/E di cui al punto 6/f)].

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartenient à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

- in parte, unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, per acquisto fattone dalla Società «Immobiliare Corso Roma di rag. Ubaldo Salice e C. S.a.s.» giusta atto di compravendita a rogito del Notaio Gianfranco Franchini di Milano in data 20 aprile 1972, rep. n. 44458/6337, registrato a Milano il 9 maggio 1972 al n. 8807, mod. 71/M, trascritto a Milano il 27 aprile 1972 al n. 25836 di formalità;
- in parte per acquisto fattone dal predetto fratello Dott. Claudio Cavazza, giusta atto di compravendita a rogito del sottoscritto Notaio in data 30 marzo 1998, rep. n. 76292/8718, registrato a Roma il 17 aprile 1998 al n. 15118, serie 1V, trascritto a Milano il 18 aprile 1998 al n. 10429 di formalità.

7. Un magasin, un bureau, une cave et un emplacement de parking faisant partie d'un immeuble sis à Pomezia (Rome), Via Roma n° 165, dont la désignation en langue italienne est la suivante:

Porzioni immobiliari facenti parte del fabbricato sito in Comune di Pomezia (RM), Via Roma n. 165, e precisamente:

- 7/a) locale adibito ad uso negozio, posto al piano terreno, con accessi dai civici nn. 165/A, 167, 169, 171, 173 e 173/A di Via Roma; confinante a corpo con: Via Roma, rampa di accesso allo scantinato, distacco verso proprietà Adamo o chi per esso e distacco verso proprietà Locatelli o chi per esso, salvo se altri;
- 7/b) locali adibiti ad uso ufficio, posto al piano seminterrato, per complessivi vani 8,50, con accesso separato dalla rampa condominiale al civico n. 173/A di Via Roma; confinante a corpo con: Via Roma, rampa di accesso condominiale, proprietà Pompozzi-Mattioli o chi per essi, locale cantina di cui appresso;
- 7/c) area di parcheggio sullo spiazzo condominiale antistante il garage; confinante con: proprietà Locatelli o chi per esso, proprietà Barzanti o chi per esso, area di accesso al garage, proprietà Pompozzi-Mattioli o chi per essi, salvo se altri;
- 7/d) locale ad uso cantina, posto al piano seminterrato; confinante con: cortile, ufficio di cui al punto 7/b) e proprietà condominiale, salvo se altri.

Dette porzioni immobiliari sono riportate nel N.C.E.U. del Comune di Pomezia, con i seguenti dati:

- Foglio 11, particella 360 sub. 501, Via Roma n. 167 e n. 165A, piani T-S1, sc. U, cat. C/1, cl. 2, mq 280, rendita catastale euros 4.815,44 [il negozio di cui al punto 7/a) e l'area di parcheggio di cui al punto 7/c)];
- Foglio 11, particella 360 sub. 502, Via Roma n. 173A, piano S1, sc. U, cat. A/10, cl. U, vani 8,5, rendita catastale euros 2.699,78 [l'ufficio di cui al punto 7/b)];
- Foglio 11, particella 360 sub. 503, Via Roma n. 173A, piano S1, sc. U, cat. C/2, cl. 5, mq 8, rendita catastale euros 40,90 [la cantina di cui al punto 7/d)].

Origine de propriété

Les susdits immeubles appartenient à l'apporteur comme suit:

Provenienza:

- in parte, unitamente al fratello Dott. Claudio Cavazza, in virtù dei seguenti titoli:

1) per acquisto fattone dai signori Pompozzi Francesco e Mattioli Valentino giusta atto di compravendita a rogito del Notaio Giuseppe Pampersi di Roma in data 27 marzo 1970, rep. n. 80196/2190, registrato a Roma il 9 aprile 1970 al n. 5797, vol. 1477, trascritto a Roma il 10 aprile 1970 al n. 22694 di formalità;

2) per acquisto fattone dai signori Mattoni Nella, Bizzarri Mario, Mariotti Iolanda, Bressan Gabriele, Bressan Renza, Concilio Italia, Campanari Giovanni, Milan Bruna, Evangelisti Carla Maria, Pobega Erminia, Girardi Anna, Luciani Valentino e dalla Società TAUFIN - S.p.A. giusta atto di compravendita autenticato dal sottoscritto Notaio in data 20 luglio 1989, rep. n. 33042/3729, registrato a Roma l'8 agosto 1989 al n. 2V-2775, trascritto a Roma il 9 agosto 1989 al n. 22612 di formalità;

- ed in parte per acquisto fattone dal predetto fratello Dott. Claudio Cavazza giusta atto di compravendita a rogito del sottoscritto Notaio in data 1° giugno 1998, rep. n. 77086/8801, registrato a Roma il 19 giugno 1998 al n. 25727, serie 1V, trascritto a Roma 2 il 20 giugno 1998 al n. 12914 di formalità.

Evaluation

Les terrains apportés ont fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, la société COMPAGNIE DE REVISION S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5635 Münsbach, en date du 21 juillet 2005,

lequel rapport établi conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, conclut que:

Sur base des vérifications telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur totale de l'apport qui correspond au moins au nombre (650.000) et à la valeur nominale (EUR 10) actions de la société LOGIC S.A. à émettre en contrepartie des apports d'un montant total de EUR 6.500.000.

Le rapport du réviseur, incluant le rapport de l'architecte Eugenia Vanni de Rome, Via Marmorata 149, ainsi que les déclarations du notaire Dott. Andrea Lorusso Caputi, de résidence à I-Pomezia, demeureront annexés au présent acte avec lequel ils seront soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Les apports prédésignés auront lieu sous les clauses et conditions suivantes:

a. Les immeubles sont apportés dans l'état où ils se trouvent actuellement, sans garantie ni répétition de part et d'autre, pour raison, soit de mauvais état des bâtiments, soit de vices même cachés, soit enfin d'erreur dans la désignation ou dans la contenance indiquée, la différence de mesure en plus ou en moins excédât-elle un vingtième.

b. Le nouveau propriétaire jouira des servitudes actives et souffrira les servitudes passives, apparentes ou non apparentes, s'il en existe, sauf à faire valoir les unes et à se défendre des autres à ses risques et périls, sans recours contre les apporteurs.

c. L'entrée en jouissance aura lieu immédiatement.

d. Les impôts, les contributions et en général toutes les charges et taxes publiques grevant les immeubles apportés, seront à charge du nouveau propriétaire à partir de l'entrée en jouissance.

e. L'apport est fait sous la garantie légale, pour quitte et libre de toutes dettes et charges hypothécaires ou privilégiées.

Déclaration

Aux fins de satisfaire aux prescriptions légales italiennes, la société apporteuse des susdits terrains, déclare en outre renoncer à tous droits d'hypothèque légale leur revenant conformément aux dispositions de l'article 2817 du code civil italien.

Renonciation

L'assemblée constate que tous les actionnaires, détenant l'intégralité du capital social de la société, sont présents ou représentés à la présente assemblée, qu'ils ont décidé à l'unanimité l'augmentation de capital par apport autre qu'en numéraire dont question ci-avant, et qu'ils acceptent que l'augmentation soit souscrite par l'actionnaire majoritaire et soit libérée par ce dernier par un apport autre qu'en numéraire plus amplement renseigné ci-dessus, vu qu'il s'agit d'une augmentation autre qu'en numéraire,

que de plus, l'actionnaire minoritaire, plus amplement renseigné sur la susdite liste de présence, a, pour autant que de besoin, renoncé à son droit de souscription préférentiel par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant,

que cette renonciation restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires décide, suite aux résolutions qui précèdent, de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 7.161.200 (sept millions cent soixante et un mille deux cents euros), représenté par 716.120 (sept cent seize mille cent vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) par action.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives ou choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Déclaration - Evaluation des frais

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à EUR 74.320,-.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants en langue française, connue des comparants, ces derniers, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, Ch. Velle, C. De Boni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, vol. 149S, fol. 34, case 8. – Reçu 68.340 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2005.

J. Delvaux.

(081479.3/208/614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

LOGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 84.553.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2005, actée sous le n° 459 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(081488.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2005.

GE FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.925,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 56.197.

EXTRAIT

En date du 27 juillet 2005, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Mme Chantal Ryan en tant que gérant B est acceptée avec effet au 27 juillet 2005.
- M. Fraser Kochan, manager, avec adresse professionnelle au 32, Reid Street, Colombia House, Hamilton, Bermuda BX HM 11 a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} septembre 2005.
- M. Pierre-Yves Monoyer, manager, avec adresse professionnelle au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, a été nommé nouveau gérant B avec effet au 1^{er} septembre 2005.

Luxembourg, le 27 août 2005.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01241. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(079633.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

CIFF CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames.

R. C. Luxembourg B 67.336.

Constituée suivant acte reçu par le Notaire Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, du 20 novembre 1998, et modifié à deux reprises par-devant le notaire instrumentaire en date du 3 janvier 2002 et 5 mars 2002. Modifié à deux autres reprises en date du 9 octobre 2004 et du 8 juillet 2004.

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2005

L'an deux mille cinq, le quinze juillet.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Nicole Maeck, employée privé, demeurant à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Stroobants Didier, gérant de sociétés, demeurant à B-1080 Molenbeek, Alphonse Vandenpeereboom, 32.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Alain Colmant, employé privé, demeurant à B-7370 Dour, rue du Général Leman, 9.

Madame Nicole Maeck pose ensuite qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que l'intégralité des actions émises est représentée à la présente assemblée générale et que donc celle-ci est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de l'administrateur-délégué.
2. Transfert du siège social.

Première résolution

- Changement de l'administrateur-délégué:

a) Monsieur Stroobants Didier, gérant de sociétés, demeurant à B-1080 Molenbeek, Alphonse Vandenpeereboom, 32, est nommé en remplacement de l'administrateur et administrateur-délégué démissionnaire Monsieur Alaca Inonu, né à Bruxelles, le 9 février 1971, demeurant à B-1070 Anderlecht, rue de la Démocratie, 79 (en annexe l'Attestation de l'administrateur-délégué démissionnaire).

Deuxième résolution

- Changement du siège social:

a) Le transfert du siège social de L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt à L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames et la modification afférente à l'article 2 des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, même date qu'en tête.

N. Maeck / D. Stroobants / A. Colmans

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(079648.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IMMO EVP, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames.

R. C. Luxembourg E 61.

Constituée suivant acte devant Maître Decker Paul, notaire de résidence à Luxembourg, du 13 janvier 1999, publié au mémorial C numéro 11738 de 1999. Modifié suivant acte devant Maître George d'Huart, notaire de résidence à Pétange le 28 mars 2003, publié au mémorial C 558 page 26752 de 2003.

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2005

L'an deux mille cinq, le quinze juin.

Les associés de la société civile immobilière, représenté par:

- Monsieur Joseph Dethier, directeur de sociétés, né à Theux (B), le 5 février 1920, demeurant à B-1440 Wauthier-Braine, rue Bois d'Haumont, 7, (détenteur de 51 parts sociales);

- Monsieur Patrick Dethier, chauffeur, né à Berchem-Sainte-Agathe (B), le 26 avril 1962, demeurant à B-6043 Ransart, Chaussée de Gossilies, 48, (détenteur de 17 parts sociales);

- Madame Emily Dethier, étudiante, née à Berchem-Sainte-Agathe (B), le 14 juillet 1981, demeurant à B-6043 Ransart, Chaussée de Gossilies, 48, (détenteur de 16 parts sociales);

- Madame Virginie Dethier, étudiante, née à Berchem-Sainte-Agathe (B), le 6 novembre 1977, demeurant à B-6043 Ransart, Chaussée de Gossilies, 48, (détenteur de 16 parts sociales).

Lesquelles déclarent l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Démission d'un administrateur.
2. Changement de gérance.
3. Répartitions des parts sociales.
4. Transfert du siège social.

Première résolution

- Démission d'un administrateur:

a. Monsieur Joseph Dethier, directeur de sociétés, né à Theux (B), le 5 février 1920, demeurant à B-1440 Wauthier-Braine, rue Bois d'Haumont, 7.

Deuxième résolution

- Changement de gérance:

a. Monsieur Patrick Dethier, demeurant à B-6043 Ransart est nommé gérant en remplacement du gérant démissionnaire Madame Virginie Dethier, demeurant à B-6043 Ransart.

Troisième résolution

- Répartitions des parts sociales:

Monsieur Joseph Dethier, demeurant à B-1440 Wauthier-Braine, et détenteur de 51 parts sociales cède ses parts sociales suite à sa démission et elles se repartissent comme suit:

- Monsieur Patrick Dethier, trente-quatre parts sociales.....	34,-
- Madame Emily Dethier, trente-trois parts sociales	33,-
- Madame Virginie Dethier, trente-trois parts sociales.....	33,-
Total parts sociales	100,-

Quatrième résolution

- Changement du siège social:

a. Le transfert du siège social de L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt à L-1114 Luxembourg, 10, rue Adames et la modification afférente à l'article 3 des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, même date qu'en tête.

P. Dethier / J. Dethier / V. Dethier / E. Dethier.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01827. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(079655.3/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 95.884.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 28 juillet 2005

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Joël de Biolley de son mandat d'administrateur à compter du 1^{er} juillet 2005.

Le nombre d'administrateurs étant suffisant, il n'est pas procédé à la nomination d'un nouvel administrateur.

Le représentant permanent de la société dans le cadre de son mandat d'administrateur de la société MUSLANG CAPITAL PARTNERS devient à compter du 1^{er} juillet 2005, M. Franco Cozzo demeurant 14, via Fazzello 98039 Taormina, Italie.

Le siège social de la société est à compter de ce jour transféré au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079652.3/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 95.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00892, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(079439.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 109.412.

Erteilung von Prokura bei der RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH

Sehr geehrter Herr Klumpp,

hiermit erteilen wir Ihnen Prokura für die RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH mit der Maßgabe, dass Sie ermächtigt sind, die Gesellschaft insbesondere in ihrer Eigenschaft als persönlich haftende Gesellschafterin der HAMM-RENO-GROUP GmbH & Co. KG gemäß Gesellschaftsvertrag gemeinsam mit einem Geschäftsführer der RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH bei der Vornahme von gerichtlichen und außergerichtlichen Geschäften aller Arten und bei Rechtshandlungen, die der Betrieb des Handelsgewerbes mit sich bringt zu vertreten.

Die statutarischen Regelungen zur Geschäftsführung bei der HAMM-RENO-GROUP GmbH & Co. KG sind Ihnen bekannt.

Die Prokura kann jederzeit ohne Angabe von Gründen widerrufen werden.

Mit freundlichen Grüßen.

Für die Geschäftsführung / Für den Gesellschafter der RENO-HAMM-GROUP GESCHÄFTSFÜHRUNGS-GmbH

Dr. M. Händle, P. Kaes / B. Scholtes

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095561.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2005.

TRAGELUX CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 26, rue Baerendall.
R. C. Luxembourg B 109.297.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2005

Le 25 août 2005, l'associé unique de la société à responsabilité limitée TRAGELUX CONSTRUCTIONS, S.à r.l. a tenu une assemblée générale extraordinaire au siège social à Mamer lors de laquelle il a procédé à la:

nomination comme gérante administrative avec pouvoir de signature individuelle dans le domaine administratif de Madame Gabrielle Santos, née le 16 juillet 1972 à Thionville, demeurant au 40, rue Jacqueline Auriol à F-57700 Marspich.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TRAGELUX CONSTRUCTIONS, S.à r.l.

L'associé gérant

N. Haas

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079657.3/664/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

IMPRESA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 86.460.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 23 août 2005 que la démission d'ELPERS & CO Réviseurs d'Entreprises en tant que commissaire aux comptes est acceptée.

GALINA INC., avec siège social au P.O. Box 3483, The Lake Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, a été nommé nouveau commissaire aux comptes. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'assemblée générale de l'année 2007.

R.P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079663.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 mai 2005 à 14h00 heures au siège social de la société

Suite aux démissions de WIZARD, S.à r.l. et de CYGNUS GROUP LTD en tant qu'administrateurs de la société, l'assemblée a décidé à l'unanimité (jusqu'à l'Assemblée Générale en 2011), de nommer nouveaux administrateurs:

- AURIGA S.A. avec siège social au 34-20 Calle 34, Panama 5, Republic of Panama, inscrite au The General Public Registry Directorate, Card No. 368606, Doc. 33959, Panama City;

- KINGFISHER SERVICES S.A. avec siège social au 34-20 Calle 34, Panama 5, Republic of Panama, inscrite au The General Public Registry Directorate, Card No. 368576, Doc. 33774, Panama City.

Luxembourg, le 31 août 2005.

ATMOSFAEHR HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079831.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079813.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079833.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079836.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079838.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079842.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

ATMOSFAEHR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 69.790.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI00927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079844.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2005.
